

Demande accord technique

à compléter et à adresser pour tous travaux d'entretien n'ayant aucune incidence sur la conservation du domaine public routier départemental (entretien courant) à :

| | |
|---|--|
| <p>STA D'AUTUN/LE CREUSOT 42 rue de l'Yser - BP 92 71206 LE CREUSOT Cedex ☎ 0385730310 - ☎ 0385730929 sta.autun-lecreusot@saoneetloire71.fr</p> | <p>STA DU CHALONNAIS 2 Route du Loup Poutet, BP 7 71390 BUXY ☎ 0385949550 - ☎ 0385949551 sta.chalonnais@saoneetloire71.fr</p> |
| <p>STA DU CHAROLAIS/BRIONNAIS 5 route de Lugny 71120 CHAROLLES ☎ 0385880180 - ☎ 0385880192 sta.charolais-brionnais@saoneetloire71.fr</p> | <p>STA DU LOUHANNAIS 86 Route de Sens, BP 1 71330 SAINT-GERMAIN-DU-BOIS ☎ 0385720285 - ☎ 0385724671 sta.louhannais@saoneetloire71.fr</p> |
| <p>STA DU MACONNAIS Z.A. du Pré Saint-Germain, BP 51 71250 CLUNY ☎ 0385591555 - ☎ 0385590267 - sta.maconnais@saoneetloire71.fr</p> | |

Règlement départemental de voirie consultable sur internet : www.saoneetloire71.fr

Coordonnées de l'intervenant : (service ou concessionnaire)

Nom de l'intervenant :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Nom de la personne à contacter :

Tél. : Fax : Mail :@.....

Coordonnées de l'entreprise exécutant les travaux :

Nom de l'entreprise :

Nom de la personne à contacter :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Fax : Mail :@.....

Localisation des travaux :

Commune :

Adresse précise (N° et nom de la voie, lieu dit) :

RD : N° PR à PR :

N° poteau télécommunication :

Arrêté de circulation à solliciter : agglomération ⇒ Commune
 hors agglomération ⇒ Département

Objet de la demande :

Nature des travaux :

Date envisagée de démarrage des travaux : à compter du

Durée estimée des travaux : jour(s)

| | |
|--|----------------------|
| Pièces jointes à la demande : 1) plan de détail | 2) plan de situation |
|--|----------------------|

Le Signature :

J'accepte l'envoi de l'accord technique dématérialisé à l'adresse mail suivante :

Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès du Service territorial d'aménagement de la Direction des routes et infrastructures ci-dessus désignée.